

Huilage Fédéral Spécifique

Il concerne certaines compétitions homologuées

Certaines compétitions fédérales peuvent être réalisées en « Dual lane condition », ce suivant les normes internationales en vigueur.

Pour les compétitions privées, une autorisation préalable doit être demandée, avant l'inscription au calendrier. Cette demande devra obligatoirement être accompagnée des deux huilages retenus, ainsi que du règlement garantissant l'équité sportive sur les pistes paires et les pistes impaires.

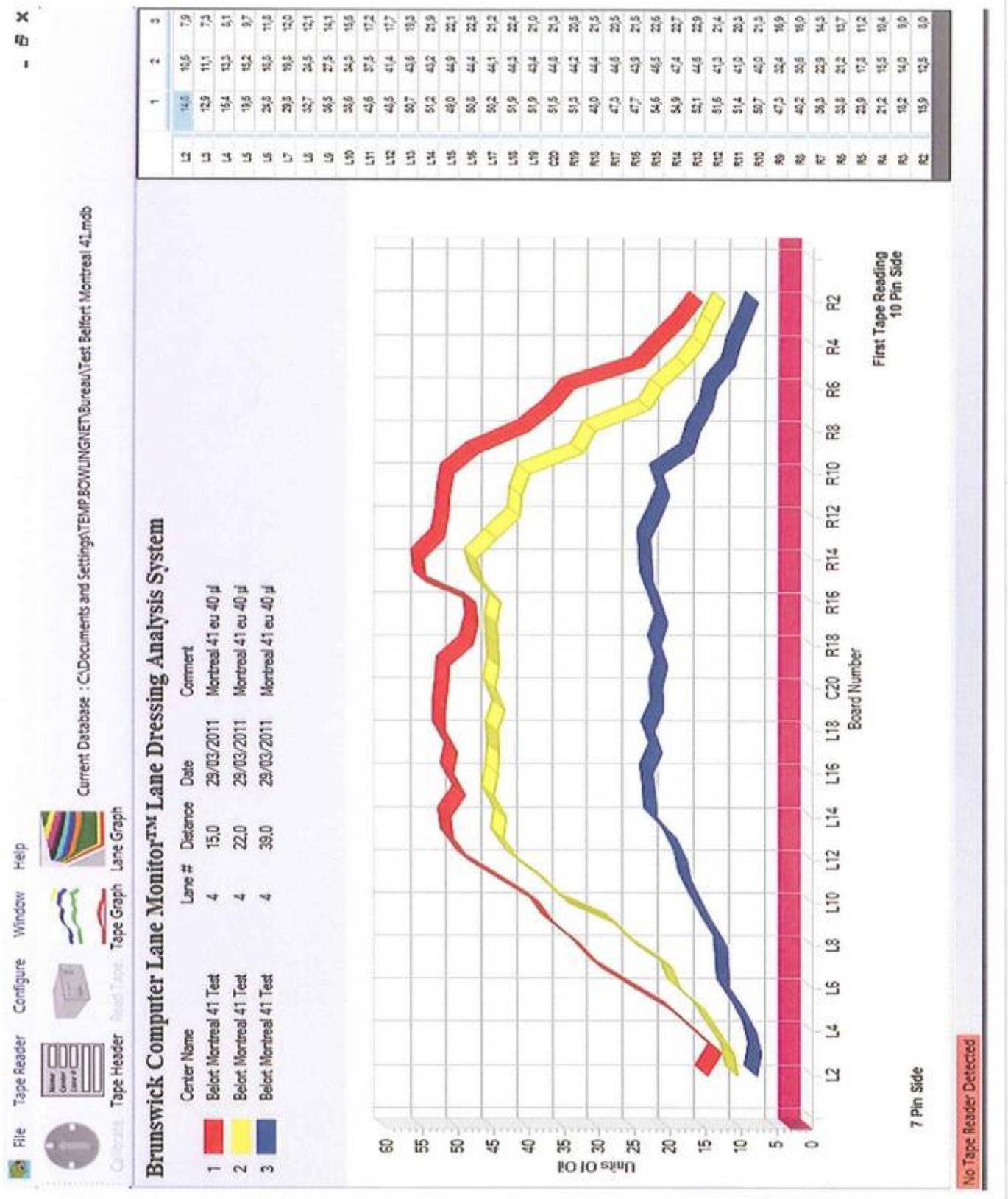
Le Comité National Bowling se réserve le droit de ne pas accepter ce tournoi si ces conditions ne sont pas remplies.

Les profils de ces huilages sont basés sur des profils utilisés lors de Compétitions Internationales Championnat d'Europe, du Monde, etc.

Selon la compétition concernée, la commission décidera du profil applicable. Il sera édité et diffusé et consultable sur le site fédéral (<http://www.ffbsq.org/>)

CALCUL du RATIO

En utilisant les valeurs du graphique de relevé de huilage, figurant sur le côté droit de la représentation du profil.



Il suffit d'effectuer la somme des unités d'huile, des lattes centrales de; **L18 à R18** ; et de la diviser, par la somme des unités d'huile des lattes **L3 à L7** ; pour obtenir le ratio de gauche et par la somme des unités d'huile des lattes **R3 à R7** .pour obtenir celui de droite.

Pour obtenir le ratio moyen d'un huilage, il suffit d'effectuer le total des trois relevés du centre et de multiplier le résultat par deux, puis de le diviser par les trois relevés de droite et de gauche

EX : relevés centraux à 15P **254**; à 22P **221**; à 39P **107** relevés aux mêmes distances côté droit **133; 91; 58**; et gauche **103; 78; 49**; ce qui donne :

$$\frac{(254+221+107) \times 2}{(133+91+58) + (103+78+49)} \quad 2.3 : 1$$

Exemple : (Une feuille de calcul Excel peut être utilisée pour réaliser ce contrôle)

Distances	L3	L4	L5	L6	L7	L18	L19	C20	R19	R18	R7	R6	R5	R4	R3
15'	12,9	16,4	19,6	24,8	29,8	51,9	51,9	51,5	51,8	48	36,3	33,8	23,8	21,2	18,2
somme	103,5					254					133				
ratio	2,4										1,9				
22'	11,1	13,4	15,2	18,8	19,8	44,3	43,4	44,8	44,2	44,4	22,9	21,1	17,8	15,5	14
somme	78,30					221					91				
ratio	2.8										2,4				
2' < End	7,3	8,1	9,7	11,8	12	22,4	21	21,3	20,5	21,5	14,3	13,7	11,2	10,4	9
somme	48,90					107					58				
ratio	2,2										1,9				

Le graphique, obtenu à l'aide du Lane Monitor, et cette feuille, devront être affichés, lors des compétitions fédérales, par le contrôleur désigné.

Fréquence

Le nombre de parties jouées par piste à partir du début d'un reconditionnement ne doit jamais dépasser **28**.

Un reconditionnement complet (dégraissage + huilage) doit donc intervenir avant le début d'une phase qui ferait franchir cette limite (autre poule de qualification, demi-finale, finale...).

Contrôle

Avant la compétition :

Il peut concerner toutes les compétitions inscrites au calendrier fédéral et a pour objectif de vérifier la mise en œuvre d'un huilage respectant les quantités du huilage fédéral minimum et la catégorie du huilage prévue par l'organisateur.

Pendant la compétition :

Il peut être continu pour certaines compétitions fédérales et a pour but le respect du huilage ayant fait l'objet du contrôle avant la compétition

Pour toutes les autres compétitions, il est toujours de nature inopinée et a pour but le respect soit du huilage contrôlé avant la compétition, et annoncé aux joueurs, soit du huilage fédéral minimum.

Sanctions :

Des sanctions peuvent être prévues pour les organisateurs ne respectant pas les règles fédérales.